

Votre soutien vous offre

(les avantages seront établis dans la convention et définis en fonction du montant de votre don)

COMMUNICATION

Élargissez votre visibilité en figurant sur nos multiples supports (affiches, programmes, web...)

INVITATIONS

Recevez des invitations pour assister aux concerts sur l'ensemble du territoire.

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Bénéficiez de concerts privés pour offrir à vos invités, un moment de prestige.

COULISSES

Jouissez du privilège d'assister aux répétitions privées à Poitiers.

RENCONTRES

Offrez à votre équipe des rencontres inspirantes avec de grands noms de la musique classique.



Devenez mécène !



orchestre
de chambre
nouvelle—
aquitaine

CONTACT

05 49 55 91 10

contact@ocna.fr

www.ocna.fr



Votre soutien finance

PROJET MUSIQUE ET ALZHEIMER

Pour rompre sur le long terme l'isolement d'un public spécifique.

FORMATION DES JEUNES MUSICIENS

Pour assurer la transmission de la musique aux interprètes de demain.

ATELIER D'ÉCOUTE TACTILE

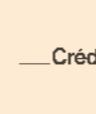
Pour apporter la musique classique dans les écoles de manière ludique.

CONCERTS DANS LES QUARTIERS ET ZONES RURALES

Pour sensibiliser de nouveaux publics et rompre les barrières au sein du territoire.

ACQUISITION D'INSTRUMENTS

Pour poursuivre notre mission de diffusion de la musique dans les meilleures conditions.



Devenez mécène ! Contactez-nous au 05 49 55 91 10 ou sur contact@ocna.fr

Photos © P. Delaunay, N. Larssonéau, T. Chapuzot et Y. Bonnet



Votre région, votre orchestre

Soutenir l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, c'est aller à la rencontre de la musique et de son public, la faire entrer dans votre structure, en découvrir la richesse et la rendre accessible à tous. Grâce au mécénat, et quelque soit le montant de votre don, vous affirmez les valeurs de votre entreprise au service de l'intérêt général en vous impliquant dans la dynamique culturelle de votre région.

L'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine est une formation qui propose, depuis sa création en 1981, un format spécifique de 45 à 50 musiciens adapté aux répertoires les plus variés. Placé sous la direction artistique du chef et pianiste Jean-François Heisser depuis 2000, l'OCNA a atteint un niveau d'excellence et continue à façonner son style à travers une programmation audacieuse. Sa qualité musicale unanimement reconnue lui permet d'inviter régulièrement de grands solistes et de jeunes prodiges, ainsi que des chefs d'orchestre de renom.



UNE ANNÉE
AVEC L'OCNA

60 actions culturelles touchant plus de 6 000 personnes

25 grands noms de la musique classique

45 musiciens

20 communes et plus concernées

35 concerts rassemblant plus de 40 œuvres

10 festivals



LA DIRECTION ARTISTIQUE

« Artiste complet », l'expression prend tout son sens avec Jean-François Heisser, pianiste, chef d'orchestre, pédagogue à la vaste culture et à la curiosité sans cesse en éveil. Né à Saint-Etienne, il reçoit l'enseignement de grands pianistes virtuoses avant d'enseigner lui-même cette discipline au conservatoire de Paris. Son activité est aujourd'hui partagée entre une carrière de soliste, de chef invité, et aussi de directeur artistique pour différentes structures. Depuis 2000, Jean-François Heisser est directeur musical de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, qu'il a su hisser au plus haut niveau des formations de chambre françaises.

PARTAGEZ LA MUSIQUE !

Engagé dans sa région et au-delà pour offrir la musique au plus grand nombre, l'OCNA revendique une action culturelle riche, innovante, alliant pratique musicale et rencontre avec les artistes et les œuvres. Choisir l'orchestre, c'est aussi soutenir son engagement social et solidaire qui le mène à la rencontre de nouveaux publics – scolaires, personnes en situations de handicap ou d'isolement, etc. – pour partager des moments d'émotion avec tous.

L'OCNA porte au cœur de sa philosophie un engagement social et solidaire qui le mène à la rencontre de nouveaux publics et de la jeune génération.

Enrichissez votre entreprise

Au-delà des avantages fiscaux qu'offrent le mécénat culturel, en vous engageant à nos côtés, vous vous inscrivez dans une démarche porteuse de sens et d'innovation à la résonance prestigieuse, tout en vous impliquant à votre échelle dans la dynamique culturelle de votre région. Découvrez vos avantages pour un partenariat gagnant-gagnant :

DÉMARQUEZ-VOUS

en créant du lien et en affirmant les valeurs de votre entreprise là où on ne l'attend pas.

RENFORCEZ

votre ancrage local en contribuant à l'intérêt général de votre territoire.

VALORISEZ

votre image auprès d'un large public à travers la visibilité offerte par l'OCNA.

DÉVELOPPEZ

la cohésion de votre équipe en stimulant la culture, curiosité et créativité de vos collaborateurs.

BÉNÉFICIEZ

des contreparties concrètes listées au verso.

ENTREPRISE ET MÉCÉNAT CULTUREL

Avec la loi du 1^{er} août 2003 en faveur du mécénat culturel, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60% de la valeur du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Un reçu fiscal peut être délivré.

COÛT RÉEL DE VOTRE DON

